

## Prangins

### Remise à ciel ouvert du Nant du Leyaz

**Au cours du siècle dernier, de nombreux cours d'eaux ont été enterrés, causant des pertes majeures pour la biodiversité et pour le paysage.** Bien décidée à y remédier sur son territoire, la commune de Prangins a inscrit dans son nouveau plan directeur, la remise à ciel ouvert de plusieurs cours d'eau enterrés. Redonner de l'espace aux ruisseaux répond à un besoin croissant de la population en espaces naturels et en beaux paysages dans lesquels elle puisse se détendre et se ressourcer. Saisissant la double opportunité offerte par un projet de réaménagement paysager du parc du château et par les subventions extraordinaires liées à l'année internationale de la biodiversité, la commune a initié, en 2010, la remise à ciel ouvert du Nant du Leyaz, conjuguant avec élégance objectifs paysagers et écologiques.

«Au cours du siècle dernier, de nombreux cours d'eaux ont été enterrés, causant des pertes majeures pour la biodiversité et pour le paysage.»

#### Bénéfice pour la biodiversité et le paysage

Initialement étudié pour agrémenter le nouveau sentier de promenade sur le domaine du château, le projet a rapidement évolué vers un ruisseau plus naturel, apportant des bénéfices notables pour la biodiversité. Son cours a été façonné par des petits fossés, des retenues rocheuses et des seuils de pierres, afin de permettre une variation des milieux aquatiques propices au développement d'espèces animales et végétales diverses. Les berges ont été plantées de plantes aquatiques indigènes adaptées à ce milieu. Les alentours du ruisseau ont également été étudiés pour apporter une diversité visuelle et écologique aux lieux. Pour cela, une haie vive et étagée constituée d'espèces indigènes variées et une prairie fleurie ont été aménagées, au grand bonheur de la petite faune et des insectes.

#### Mise en œuvre

Piloté par le service de la voirie et des espaces verts, le projet a été conçu et mis en œuvre durant l'année 2010, condition impérative pour pouvoir bénéficier des subventions extraordinaires liées à l'année internationale de la biodiversité. Le bureau Paysage, de Lausanne, a réalisé le concept écologique et paysager du projet. Les travaux ont commencé à la fin de l'année 2010 et ont été achevés durant l'été 2011.



Frédéric Oberli

## Résultats et suivi

**Un tronçon de 160 mètres a été remis à ciel ouvert.** Les travaux s'étant achevés récemment, il est encore trop tôt pour pouvoir évaluer l'effet du projet sur la biodiversité. De plus, aucun suivi biologique n'est prévu en dehors de l'évaluation du succès des plantations. L'amélioration de la qualité paysagère des alentours du château est toutefois évidente. Offrant aux habitants de Prangins un nouvel espace de nature et de détente, le projet apporte une véritable valorisation du patrimoine culturel et naturel de la commune.



Frédéric Oberli

## Coûts et financements

*Le coût total du projet s'est monté à 173'000 CHF comprenant le mandat d'étude et les travaux de plantation et de génie civil. Le Canton a financé 48% de ce montant grâce à un budget spécifique à l'année de la biodiversité adopté par le Grand conseil pour la renaturation de cours d'eaux. La Confédération a financé 35 % du projet. La Société de développement de Prangins a également contribué au financement à hauteur de 5'000 CHF. Le solde a été pris en charge par la Commune de Prangins.*

## Lieu

*A l'est de la prairie située sous le Château de Prangins*

## Réalisation

*En 2010, à l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité*

## Contact & Informations

*Paysagestion SA, architectes-paysagistes SIA*